

COLLOQUE TECHNIQUE

du Haut Comité Français pour la Défense Civile en partenariat avec la Direction de la Sécurité civile, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Grade, titre

Fonction

Organisme, société

Adresse

Téléphone Fax e.mail

PARTICIPATION au colloque : Restauration libre ou sur inscription de votre part - Tarifs TTC non modifiables) :

- | | |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> Industries et services, sociétés nationales, opérateurs d'infrastructures privés et publics, GIE | 100 € = |
| <input type="checkbox"/> Administrations, institutions, associations et professions libérales, syndicats (au titre du code du travail) | 50 € = |
| <input type="checkbox"/> Etudiants et organismes de presse (sur envoi de justificatifs) | 35 € = |
| <input type="checkbox"/> Déjeuner restaurant Chez Edouard | 40 € = |
| TOTAL | = |

DATE :

SIGNATURE :

Le nombre de places étant limité, nous vous prions de bien vouloir respecter les délais fixés pour nous faire part de votre participation. Les inscriptions des membres du Haut comité à jour de cotisation seront prioritaires.

Inscription à transmettre avec votre règlement par chèque, copie de l'ordre de virement ou mandat/bon de commande administratif à l'ordre de HCFDC Services - Facturation à réception des inscriptions
 Le règlement (ou votre bon de commande) doit obligatoirement nous parvenir avant l'événement.

✉ Sièges social : HCFDC Services, 59, rue Galilée – 75008 Paris

☎ Contact : Tel + 33 (0) 1 49 52 94 33- Fax +33 (0) 1 47 20 75 27 – ✉ Email hcfdc@hcfdc.org

Coordonnées bancaires : IBAN FR76 3006 6100 4100 0112 2630 173 – Banque CIC PARIS BAC
 HCFDC Services – SARL à associé unique au capital de 25 000 Euros - RCS PARIS 499 135 960 00023

Pour toute annulation survenant 15 jours avant la manifestation, aucun frais ne sera retenu. Pour toute annulation survenue entre 15 jours et 8 jours (soit avant le 06/12/10), 50% de la somme totale sera remboursée. Après le 13/12/10, l'intégralité des frais d'inscription sera due. Date limite d'inscription 11/12/10. Toute demande d'annulation d'inscription devra être faite par écrit (fax, mail)
 Nous n'enverrons aucune confirmation d'inscription par courrier, nous contacter par mail ou par téléphone.